



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Tramways : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 6423

#### Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint M le ministre des transports et de la mer sur la mise en place du tramway Saint-Denis - Bobigny. En effet, la lutte des populations des villes concernées, des élus, des salariés d'Alstom a permis de débloquer les fonds financiers pour la réalisation de ce mode de transport adapté au projet concerné. Les acquisitions foncières sont effectuées à hauteur de 95 p 100, « les travaux effectifs pourraient démarrer » dès 1989 selon la direction départementale de l'équipement, les réunions de travail entre les différentes parties sont programmées. Tout est mis en place pour une réalisation rapide de cet équipement. Or les commandes des rames sont prévues pour l'année 1990 entraînant ainsi la mise en service pour la fin 1992. Cet état de fait n'est pas acceptable. En conséquence, elle lui demande que toutes les dispositions soient prises pour effectuer les commandes des rames à l'entreprise Alstom dès cette année, permettant une mise en fonction rapide du tramway dès 1991.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La réalisation d'une ligne de tramway entre Saint-Denis et Bobigny est désormais entrée dans une phase active. Les acquisitions foncières sont achevées et les emprises libérées à quelques exceptions près. Les déplacements des réseaux des concessionnaires sont engagés. Les travaux de construction de la ligne débuteront au cours de l'année 1989 et se dérouleront suivant un planning très strict établi par la RATP et la direction départementale de l'équipement (DDE) en vue d'une mise en service de l'ouvrage en 1992. La commande du matériel roulant interviendra en 1990 de telle sorte que l'ensemble des matériels soit livré pour la mise en service. En aucun cas, l'anticipation de cette commande ne permettrait une mise en service à une date plus proche dans la mesure où celle-ci dépend exclusivement des délais nécessaires à l'exécution des travaux.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6423

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** transports et mer

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et de la mer

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 1988, page 3526